

Aides en direction des jeunes

Contrat municipal étudiant



Qu'est-ce que c'est ?

Le contrat municipal étudiant permet de soutenir l'insertion professionnelle et l'engagement citoyen des jeunes en participant à leur accès à l'enseignement secondaire considérant que le frein financier constitue un obstacle à la réalisation de leur projet universitaire.

Cette aide s'accompagne d'un engagement de l'étudiant à faire preuve d'assiduité et à réaliser, en contrepartie, 35 heures dans l'année au service de la ville, du Centre communal d'action sociale ou d'une association de Saint-Marcellin, dans différents domaines cohérent avec son projet.

Pour une année scolaire, le montant de l'aide s'élève à la somme maximale de 800 € en fonction de la situation du foyer fiscal de référence du bénéficiaire en lien avec la part fiscale du ménage.

Pour qui ?

Les jeunes étudiants saint-marcellinois de moins de 25 ans qui effectuent des études supérieures

A qui s'adresser ?

Service jeunesse à l'espace Riondel : [04 76 38 89 86](tel:0476388986)

Bourse au permis de conduire

Quel est le principe ?

Sensibiliser les jeunes à la question de la sécurité routière et leur permettre une autonomie en matière de mobilité, essentielle en terme d'accès à la formation ou à l'emploi.

Les bénéficiaires s'engagent à :

- Etre présents avec assiduité aux sessions théoriques, gages de réussite à l'examen,
- Réaliser 60 heures minimum de service bénévole au sein d'une association saint-marcellinoise.

La commission se réunit deux fois par an pour étudier de manière anonymes les dossiers de candidature (1ère commission avril/mai, 2e commission octobre/novembre).

Pour qui ?

Les Saint-Marcellinois(es) de 16 à 25 ans (résidant à saint-Marcellin depuis au moins 12 mois) sur candidature.

Quel est le montant de la bourse ?

La ville finance de 10 % à 80 % la partie pratique du permis de conduire (en fonction des revenus familiaux).

A qui s'adresser ?

Dossier téléchargeable ci-joint à déposer au service Jeunesse à l'espace Riondel

Chantiers jeunes citoyens

Quel est le principe ?

Sur la base de 15 heures par chantier, les jeunes œuvrent aux

côtés des animateurs pour réaliser des travaux de bricolage ou d'entretien qui leur sont confiés. Ils perçoivent en retour une indemnité sous la forme de chèque vacances (80 €).

Pour qui ?

Les Saint-Marcellinois.es de 16 à 18 ans.

A qui s'adresser ?

Service jeunesse à l'espace Riondel : [04 76 38 89 86](tel:0476388986)

[Fiche-1-Famille-1](#)

[Fiche inscription – chantier jeunes](#)

[Fiche 7 BIS – Inscription Vacances Chantier Jeunes](#)

Jeunes saisonniers

Durant l'été, la ville offre aux jeunes Saint-Marcellinois de 18 ans et + la possibilité d'effectuer un job d'été au sein des services municipaux (administratifs, techniques, centres de loisirs). L'occasion pour ces jeunes adultes d'exercer un premier emploi et de découvrir le monde du travail.

Pour qui ?

Les Saint-Marcellinois de 18 ans et +

A qui s'adresser ?

Par courrier adressé au maire

Contrat en alternance

L'apprentissage et la formation des jeunes sont une priorité des élus. La ville offre depuis plusieurs années un tremplin professionnel pour des jeunes au sein de la collectivité. Une excellente occasion de conjuguer expérience professionnelle et

cours. Travaillant 35 heures par semaine (17 heures de formation et 18 heures de cours), cette formation leur permettra d'entrer plus facilement dans la vie active.

Pour qui ?

Les étudiants en bac pro

A qui s'adresser ?

Par courrier adressé au maire

Contact

Service Jeunesse
Espace Riodel



[2 boulevard Riodel](#)



[04 76 38 89 86](tel:0476388986)



service.jeunesse@saint-marcellin.fr

À télécharger

Contrat municipal étudiant



[Flyer Contrat
Municipal Étudiant](#)



[Dossier Contrat Municipal Étudiant](#)



[Imprimé – fiche de contrepartie- Contrat Municipal Etudiant](#)



[Imprimé – pièces à fournir- Contrat Municipal Etudiant](#)



[Règlement intérieur CME Ville de Saint-Marcellin](#)

Bourse au permis



[Dossier bourse
au permis de conduire](#)



[Règlement intérieur
bourse au Permis](#)

Chantiers jeunes citoyens



[Fiche-1-Famille-1](#)



[Inscription chantier jeunes](#)



[Fiche 7 BIS – Inscription Vacances Chantier Jeunes](#)